

## **Cahier des Charges pour l'organisation des stages de formation aux Diplômes Fédéraux.**

Les stages de Formation, DIFFE, DAFFE 1°, DAFFE 2° et DEFFE 1° sont organisés par les Ligues ou Comités Départementaux.

Une demande d'agrément devra être déposée deux mois avant le début du stage auprès de la Direction Nationale de la Formation (D.N.F).

La gestion financière des stages est sous la responsabilité des organisateurs à qui la FFE allouera une aide (voir barèmes en fonction du type de stage et du nombre de participants ci-dessous).

Les organisateurs se verront proposer un choix de formateurs agréés par la D.N.F. Ils prendront en charge l'intégralité de leur frais (déplacement, photocopies, rémunération, frais d'hébergement et de bouche).

La fourchette de rémunération horaire des intervenants aux stages fédéraux est comprise entre 30 € et 50 € / heure avec paiement sur facture (honoraires) ou sous forme de fiche de salaire (l'organisateur déduira les charges : pour plus d'information sur l'établissement de fiches de paye, voir le document « *Le statut du Formateur occasionnel* »).

Pour les intervenants aux stages fédéraux, un plafond journalier de rémunération est fixé à 250€.

La D.N.F homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral et de la revue Echec et Mat. Elle valide les corrections des épreuves DIFFE, DAFFE et DEFFE réalisées par les formateurs des stages, et dispense les diplômés aux candidats qui passent les épreuves avec succès.

### **Barèmes de l'aide fédérale apportée aux organisateurs de stages homologués.**

Les organisateurs des stages devront faire la demande d'aide fédérale après le stage, à l'aide d'un document type que la D.N.F. pourra fournir.

#### **Stage DIFFE (Diplôme d'Initiateur de la FFE)**

Durée : 15 heures y compris l'examen oral (1 week-end)

Droits d'inscription par stagiaire : il est fixe et doit être compris entre 30€ et 50€

Aide à l'organisation : 15€ par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

#### **Stage DAFFE 1° ou DAFFE 2° (Diplôme d'Animateur 1er et 2ème degré de la FFE)**

Durée : 30 heures y compris l'examen oral et écrit (2 week-ends ou 4 jours d'affilés)

Droits d'inscription par stagiaire : il est fixe et doit être compris entre 50€ et 150€

Aide à l'organisation : 30€ par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

#### **Stage DEFFE 1° (Entraîneur)**

Durée : entre 35 et 40 heures y compris l'examen oral et écrit (5 à 6 jours d'affilés)

Droits d'inscription par stagiaire : il est fixe et doit être compris entre 100€ et 200€

Aide à l'organisation : 50€ par stagiaire effectuant les épreuves écrites/orales durant le stage

L'aide apportée pour chaque stage ne pourra concerner plus de 20 participants.